

la feuille

117

Janvier 2009 Magazine mensuel d'information Ville de Fleury-Mérogis

- ② **BILLET**
Michel Humbert
- ② **CITOYENNETÉ**
Conseil municipal du 18 décembre
Vote du budget 2009
- ⑥ **ÉCONOMIE**
Forum des métiers et de la formation
- ⑧ **AGGLOMÉRATION**
Améliorer les transports publics
- ⑨ **RÉCEPTION**
Invitation aux voeux du maire
- ⑩ **QUARTIERS**
Comités de quartier
- ⑫ **KALÉIDOSCOPE**
- ⑮ **COMMUNICATION**
Un nouveau site Internet
- ⑯ **ÉDUCATION**
Attention Patatouille
Collégien et citoyen
- ⑰ **CULTURE**
Magicien de papier
Échange de cœur
- ⑱ **COMMUNICATION**
Un trophée pour la Feuille
- ⑲ **PRATIQUE**
- ⑳ **BRÈVES**
- ㉔ **FLEURYSCOPE**
Sortir à Fleury-Mérogis
Post-scriptum



Bonne année 2009



Meilleurs vœux solidaires

En ce début d'année 2009 je vous présente, au nom du Conseil municipal, tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite pour vous et vos proches.

Mes souhaits sont aussi que la vie soit moins rude pour beaucoup d'entre vous, alors que beaucoup

de mesures prises actuellement aggravent au contraire le quotidien de chacun. Le droit à la santé, de qualité et de proximité, le droit à l'éducation, au logement, au travail, à un salaire permettant de faire vivre décemment sa famille, autant de droits remis en cause par les mesures gouvernementales.

Il nous faudra plus qu'un vœu pour mettre ces orientations néfastes en échec. Mais plutôt de la réflexion et de l'action. Et l'intervention unie de tous. Le recul du gouvernement sur les projets du ministre Darcos concernant les lycées est un bon exemple de ce que peut obtenir l'action déterminée et collective, dans ce cas enseignants, élèves, et parents d'élèves unis pour refuser une réforme décidée sans eux.

Faut-il redire aussi que des moyens existent pour satisfaire la demande sociale puisque l'État est capable de mobiliser des millions d'euros pour sauver les acteurs de la banque et de la finance qui ont pourtant failli dans leur gestion comme le montre les scandales de la crise financière du capitalisme. Alors que nous venons de voter le budget 2009 de la ville, équilibré et garantissant la poursuite d'une offre de services publics de qualité pour les habitants, les élus ont unanimement constaté que l'État ne nous gratifie pas de la même générosité en réduisant d'année en année les aides accordées aux collectivités territoriales et dans le même temps en nous confiant de nouvelles responsabilités sans les moyens nécessaires.

Vous pouvez compter sur ma détermination et celle des élus de la commune pour agir, avec vous, pour plus de justice sociale en 2009.

Avant de vous retrouver nombreux et nombreuses au moment festif de la cérémonie des vœux à laquelle je vous convie le samedi 17 janvier, je vous renouvelle mes vœux les plus chaleureux et solidaires pour 2009.

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis



Budget 2009 : un vote responsable

Au Conseil municipal du 18 décembre dernier, les élus ont voté le budget 2009 avec la volonté de préserver les services rendus aux Floriacumois.

Dès l'introduction de sa présentation, le maire Michel Humbert a tenu à féliciter les commissions et les services pour l'excellent travail qui a permis l'adoption du budget en cette fin d'année. De la sorte, il pourra être exécuté dès janvier, au bénéfice des nombreuses actions mises en place pour satisfaire les besoins des Floriacumois. Le maire a précisé que ce budget ne s'est pas fait simplement. «Les élus ont beaucoup débattu, le DOB a montré quelques différences d'appréciation, mais il reste que ce budget est juste et équilibré et surtout qu'il répond au besoin d'un service public de qualité malgré la baisse importante, voire le gel des dotations de l'État, de la Communauté d'agglomération et du Département. Les marges de manœuvre sont réduites ce qui a expliqué les difficultés d'élaboration.»

Le budget primitif est un acte prévisionnel qui ne préjuge pas des recettes réelles qui seront celles de la ville. La loi de Finance n'est pas encore votée, les ajustements nécessaires seront opérés en temps et en heure.

→ PRO-CHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 26 janvier 2009 à 20h30 en mairie.



Une hausse de la fiscalité locale

Au vu des estimations effectuées, il est apparu la contrainte d'une hausse de la fiscalité locale pour tenir compte de la hausse des charges et du taux actuel faible en regard des services proposés. Cette augmentation sera de : 2% pour la Taxe d'habitation, 1,9% pour la Taxe sur le foncier non bâti, 8% pour la Taxe sur le foncier bâti (celle qui touche les entreprises et les propriétaires).

En outre, un emprunt de 1 million d'euros sera souscrit pour la section d'investissement. Cet emprunt sera passé en ayant soin d'éviter les produits toxiques. Enfin un virement de 100 000 euros vers la section de fonctionnement sera opéré. Ainsi le budget est voté en équilibre, et assure la maîtrise des charges de fonctionnement et des dépenses de personnel. Il représente :

12 225 601,41 euros en section d'investissement,

11 919 663,52 euros en section de fonctionnement.

Le maire a mis enfin deux points en avant, sa volonté de voir signer un nouveau contrat quinquennal avec le Département et son regret de voir la Région réclamer, contrairement à ce qu'elle laissait entendre 60 000 euros avancés pour la reconstruction de la crèche, incendiée lors des événements urbains de 2005. ■

La majorité unanime

Avant de procéder au vote lui-même, les responsables des groupes politiques de la municipalité tenaient à montrer la solidarité municipale.

Ainsi David Derrouet président du groupe socialiste :

«Le groupe Socialiste se félicite de constater la situation financière saine de notre ville. Elle est même exemplaire quand on la compare à celle d'autres communes du Département. Nous avons élaboré ce budget dans un contexte particulier de crise financière et sociale qui impacte fortement les petites villes surtout quand elles sont pauvres. Nous nous attendons à ce que la population soit



frappée par cette crise et la fusion Anpe/Assedic nous inquiète. Les retards pris

dans les versements d'allocations feront que la demande sociale ne peut que croître. C'est la raison d'être des tarifs modérés que pratique la mairie. Dans le même temps le groupe socialiste constate qu'il y a de l'argent pour soutenir les

banques et les institutions financières... Sur un autre plan, le groupe socialiste constate que quand il n'y a pas d'opposition dans un Conseil municipal, les débats peuvent s'envenimer rapidement. À ce sujet, il affirme que jamais le groupe socialiste n'a évoqué de suppression de services et ne l'évoquera. Il regrette cependant de n'avoir pas disposé d'assez de temps pour travailler sur les actions nouvelles et les anciennes. Il regrette aussi de n'avoir pu vérifier si certaines →

→ actions ne devraient pas être remplacées car inutiles. Enfin le groupe socialiste affirme reconnaître la qualité des équipements de la ville et des actions conduites par les services. Des débats et des divergences ont pu s'exprimer mais le groupe socialiste est en plein accord avec l'ensemble des points du budget malgré quelques réserves de détail. C'est donc à l'unanimité que le groupe socialiste vote favorablement le budget.»

Dominique Vincent, représentant des Verts a souhaité



«que le travail d'élaboration du budget commence plus tôt dans l'année. Les Verts ont travaillé dans le sens de la préservation des services publics proposés à la population. Elle en a besoin, accéder à des services c'est compenser les handicaps sociaux.» Les Verts ont eux aussi voté le budget à l'unanimité.

Brigitte Manilève, présidente du groupe communiste s'est enfin exprimée :



«Il s'agit d'approuver, ce soir, le premier budget, certes prévisionnel, de la nouvelle équipe élue en mars dernier. Le groupe des élus communistes et partenaires votera ce budget. Son élaboration n'a pas été chose aisée du fait d'un contexte économique national et mondial peu favorable, une crise financière lourde de conséquences pour les populations et les collectivités qui ne sont pas épargnées. Le gouvernement n'est pas enclin à octroyer aux collectivités locales les moyens financiers leur permettant de mettre en œuvre leurs programmes municipaux, dans l'intérêt des populations. Il tend à geler les dotations voire à «aménager» ou supprimer certaines d'entre elles comme la taxe professionnelle ou le fonds de compensation de la TVA. La mobilisation des élus et des populations peut être efficace : la suppression de la DSU pour 238 communes a ainsi été reportée.

De plus en plus de communes sont en situation d'asphyxie. Elles sont parfois contraintes de supprimer des services, pourtant si indispensables en cette période où nombre de concitoyens sont en situation de fragilité sociale, d'exclusion. Elles sont aussi contraintes d'augmenter les impôts. C'est le cas, à Fleury, pour cette année, où nous sommes contraints d'augmenter les taux des taxes locales. Ce choix n'est pas satisfaisant car nous sommes conscients qu'il va peser sur le budget des ménages.

Les élus, de toutes sensibilités, ont exprimé leur colère, leur inquiétude lors du congrès des maires. Les communes sont en danger.

Dans ce contexte, l'équipe municipale a été amenée à débattre, parfois passionnément, pour déterminer des choix éminemment politiques pour 2009 en fonctionnement et en investissement. Qui dit nouvelle équipe, dit nouvelles actions. Cette situation est normale mais on voit bien que l'absence de moyens financiers suffisants pose des limites à la concrétisation immédiate de ces nouveaux projets fédérateurs.

Dans ces discussions, chacun a pris ses responsabilités. Pour ce qui concerne notre groupe, nous avons réaffirmé qu'aucun service et prestation destinés aux Floriacumois ne sera remis en cause. Les spécificités locales, la dureté des conditions de vie et d'habitat, le poids du chômage et de la précarité, le mal-vivre, sont autant de raisons qui démontrent que les habitants ont besoin de la restauration municipale, des centres de loisirs, des équipements sportifs et culturels, d'une politique sociale solidaire que ce soit pour les familles, les jeunes et les seniors.

Il ne pouvait être question de remettre en cause des actions, projets qui étaient conduits jusqu'à présent et qui sont source de lien social.

La période à venir n'augure pas de bonnes nouvelles pour les communes, leurs habitants, les personnels territoriaux, le service public.

La prise d'initiatives efficaces, déterminées, citoyennes est plus que jamais d'actualité. La commune constitue un pôle

de résistance, de rassemblement face aux coups successifs qui lui sont portés. Nous ne sommes pas élus pour accompagner la crise mais, au contraire, pour inciter à l'action, à l'implication des populations pour la satisfaction de leurs besoins grandissants et légitimes.

Le gouvernement refusait d'entendre la rue mais, on vient de le voir avec le report de la réforme des lycées, la rue a raison de se faire entendre.

Je reste intimement persuadée que l'union est une force et que c'est ensemble, élus, personnel communal, habitants que nous arriverons à avancer ensemble et à nous faire entendre. C'est pourquoi, je vous demande d'approuver et de voter ce budget que nous avons construit ensemble.

La synthèse du maire

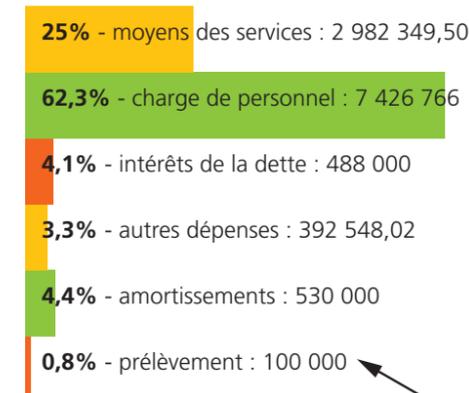
Après ces interventions, le maire a affirmé sa conviction qu'il faut toujours être capable de remises en cause. Et c'est bien la posture de la municipalité qui évalue avec soin l'ensemble de ses actions pour adapter son offre de services à une population fragilisée chaque jour un peu plus par la crise économique mondiale. Michel Humbert : « Depuis des années nous opérons des économies partout où c'est possible. Mais nous sommes arrivés au bout de l'exercice. L'État doit prendre des mesures structurelles pour rétablir l'autonomie des collectivités territoriales. Tout au contraire, il module l'attribution des subventions en fonction de ses recettes, c'est inacceptable et il me semble qu'il faudra bientôt que les collectivités se battent avec les habitants et le personnel communal pour obtenir des ressources à la hauteur des enjeux comme des besoins.»

C'est un fait, dans toutes les villes, les demandes des habitants augmentent et les villes ne peuvent développer autant qu'elles le souhaiteraient un ensemble de services qui ne peut être totalement mis en œuvre. ■

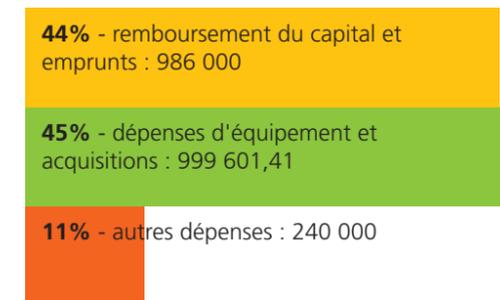
Présentation du budget primitif 2009

Dépenses

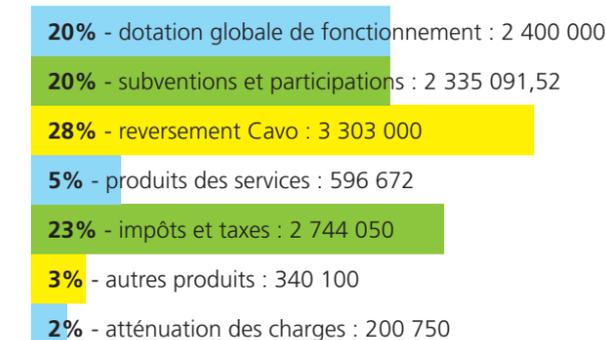
• Section de fonctionnement, 11 919 663,52 euros



• Section d'investissement, 2 225 601,41 euros hors projet Joncs-Marins (10 000 000 euros)



Recettes



Taux des trois taxes	2006	2007	2008	2009
Taxe d'habitation	11,88 %	11,88 %	11,88 %	12,12 %
Taxe foncière non bâtie	147,35 %	147,35 %	147,35 %	150,15 %
Taxe foncière bâtie	14,50 %	14,50 %	14,50 %	15,66 %

Les autres délibérations du Conseil municipal

■ **Motion.** Les élus ont voté à l'unanimité une motion qui s'oppose à la réalisation d'un centre d'enfouissement technique dans la petite commune d'Escobilles. Cette réalisation, déjà condamnée par le Préfet serait une catastrophe écologique.

■ **Personnel.** Le recrutement d'un Directeur général adjoint effectué, il convient d'adapter le poste au grade de la personne recrutée. Le groupe socialiste s'est abstenu au motif qu'il n'a pas été consulté sur la personne à retenir. Le maire a rappelé son statut de chef du personnel et le fait qu'il n'a pas délégué à un maire-adjoint cette responsabilité.

■ **Délibérations sans présentation** Diverses délibérations de caractère technique ou administratif ont été adoptées à l'unanimité. ■

L'alternance, un cursus prisé par les entreprises

Zoom sur la formation d'ingénieur par l'apprentissage, une formule méconnue qui attire de plus en plus de jeunes et d'entreprises.

Face à un manque cruel d'ingénieurs, dû en partie au départ en retraite massif de la génération des babyboomers, la période est extrêmement favorable pour s'embarquer dans cette voie professionnelle, ce métier étant quasiment une assurance contre le chômage ! Reste à se décider sur la ou les voies à emprunter pour aboutir à ce diplôme qui se décroche à bac + 5. Elles sont nombreuses et le futur étudiant en ingénierie doit se poser les bonnes questions avant de se décider et surtout étudier tous les parcours qui s'offrent à lui. Entre la voie royale des classes préparatoires qui s'adressent principalement aux excellents élèves, et les écoles privées d'ingénieurs qui recrutent après le bac pour la « modique » somme d'environ 7000 euros par an, il existe une autre voie, beaucoup plus démocratique, qui permet à tout étudiant motivé d'accéder au titre d'ingénieur homologué : l'apprentissage en entreprise en alternance avec les cours !

L'alternance, une formation gratuite

« La formation d'ingénieur fait peur à beaucoup de jeunes, mais il faut leur dire que c'est faisable », assure Martine Venineaux, responsable de la sélection, du recrutement et des relations avec les entreprises du Cefipa*. « Notre école d'in-



génieurs, l'ei.Cesi, forme des ingénieurs généralistes que nous recrutons à bac + 2, généralement après un BTS ou un DUT. Pour information, les récentes formations post-bac autour de l'hygiène, la sécurité et l'environnement ont la cote auprès des entreprises qui engagent des apprentis ingénieurs. Première sur le créneau de l'apprentissage il y a vingt ans, l'ei.Cesi bénéficie d'un bon réseau d'entreprises partenaires, condition sine qua non pour optimiser les chances d'obtention de contrats pour les 150 étudiants qui intègrent l'école chaque année. Recrutés après des tests d'évaluation, les jeunes sélectionnés prospectent puis signent un contrat d'embauche de trois ans, de préférence avec une entreprise qui exerce dans un secteur qui les inté-

resse, et bénéficient d'un salaire mensuel et de tous les avantages sociaux de la société. Ainsi non seulement, l'étudiant ne paie pas de frais de scolarité mais, en plus, il est rémunéré ! « Et quand, une fois diplômé, il se présente sur le marché du travail, il peut se prévaloir de deux ans d'expérience car on apprend autant, voire plus, sur le terrain qu'en cours. Productif et opérationnel pour travailler en équipe, il est efficace dès le départ. Les entreprises, qui ne veulent plus perdre de temps, l'ont fort bien compris et actuellement, elles recrutent des apprentis ingénieurs qu'elles mettent sous la tutelle d'un futur retraité, de manière à effectuer le passage de témoin, en douceur, en 2 ou 3 ans. » Véritable ascenseur social, la formation d'ingénieur par le biais de l'alternance

« VÉRITABLE ASCENSEUR SOCIAL, LA FORMATION D'INGÉNIEUR PAR LE BIAIS DE L'ALTERNANCE PERMET À TOUS LES JEUNES, SANS EXCEPTION, D'ACCÉDER À UN MÉTIER JUSQU'ALORS ÉLITISTE. »

Forum des métiers et de la formation



Rendez-vous incontournable de tous les publics en recherche d'information sur leur orientation professionnelle, le forum floriacumois accueille cette année plus de 60 exposants : CFA, organismes et autres centres de formation renouvelés cette année à près de 70%. Répartis dans une douzaine de secteurs différents*, les exposants sont à la disposition des visiteurs pour informer, échanger, témoigner d'un domaine dont ils sont spécialistes.

Reflet des différents secteurs économiques, une soixantaine de stands seront donc présents sur cette nouvelle édition du forum. Outre la documentation mise à disposition, il est essentiel de rappeler que l'échange avec les professionnels et les étudiants qui animent ces stands constitue l'avantage majeur de ce type de salon. En effet, cette rencontre avec des interlocuteurs qui connaissent parfaitement leur sujet est une opportunité déterminante qu'il convient de ne pas

négliger. Enfin, plus on s'informe, plus on multiplie les chances de trouver sa voie.

PLM

* Dépliant détaillé disponible à l'accueil de la mairie début janvier.

→ **FORUM DES MÉTIERS ET DE LA FORMATION.** Jeudi 22 janvier au complexe Jacques-Anquetil - 9h-12h et 14h-16h - 60 exposants - Tout public Entrée libre - Tél. : 01 69 46 72 23

permet à tous les jeunes, sans exception, d'accéder à un métier jusqu'alors élitiste. **L'alternance, un plus pour l'étudiant**

« Je suis ravi de ma formation et de la formule en alternance », déclare François, 24 ans, étudiant en 2^e année au Cesi. Doté d'un parcours atypique, comme beaucoup de ses camarades, François peut être fier de son cursus. Après un échec au bac S, il remporte haut la main son bac STT qu'il transforme en CAP de chauffagiste un an plus tard avant de décrocher un BTS en génie climatique obtenu par l'apprentissage. Puis, c'est en visitant un salon, comme le forum des métiers, que François découvre l'ei.Cesi. Séduit par la

formule en alternance lui permettant d'accéder au métier d'ingénieur, le tourangeau réussit les tests et monte à la capitale ! Aujourd'hui, autonome et indépendant financièrement grâce aux 1200 euros nets qu'il gagne chez Renault, il témoigne : « L'apprentissage n'offre que des avantages. Non seulement, on est apprécié par les entreprises mais, financièrement, on ne vit pas aux crochets de nos parents, on n'est pas imposable et les aides au logement sont supérieures à celles que touchent les étudiants traditionnels. » Épanoui, il s'offre même le luxe de s'engager dans l'humanitaire puisqu'il est le trésorier de l'association de l'école, le Cefiaide. « En ce moment, on multiplie

les démarches pour financer notre projet d'aide au Mali. Nous avons l'intention de partir là-bas réparer des pompes à eau et surtout former la population sur place aux techniques de maintenance afin de la rendre autonome et non assistée. » À l'image de la philosophie des apprentis ingénieurs, autonomes et non assistés ! **Patricia Lacan Martin**

* Cefipa : le Cefipa est le Centre de formation par l'apprentissage qui gère trois écoles d'ingénieurs, l'ei.Cesi à Bagneux, le Cnam à Saint-Denis et l'Epfi à Sceaux. Le Cefipa sera présent au forum et disponible pour tous renseignements et informations.

Améliorer les transports publics

La Communauté d'agglomération lance une grande enquête sur les déplacements. Les élus unanimes considèrent que les transports en commun sur le territoire sont un enjeu majeur et doivent être améliorés. Pas assez nombreux, horaires inadaptés, quartiers peu ou pas desservis, ou tarifs onéreux sont des problèmes qui doivent trouver leur résolution. Les élus considèrent qu'ils doivent prendre leur part dans les décisions adoptées au niveau de la Région par l'autorité régulatrice des transports (Stif). Mais pour être entendus, les élus communautaires souhaitent que la voix des habitants soit entendue, ce qui explique le questionnaire proposé à toutes les

populations des villes qui constituent l'agglomération du Val d'Orge. En sept grands chapitres, le questionnaire aborde toutes les questions des usagers: les moyens de transports, les trajets, la gestion du quotidien, les loisirs... Remplir ce document, c'est donner plus de poids à la démarche des élus et améliorer les conditions de transports dans tout le territoire. Questionnaire disponible en mairie et inséré dans l'édition de décembre du journal de l'agglomération. ■



Ouverture de l'Arlequin

L'Arlequin à Morsang-sur-Orge a ouvert ses portes en novembre dernier. Ce petit théâtre de 86 places a été rénové par l'agglomération après plusieurs années de fermeture. La compagnie BlonBa va gérer la structure et proposera une programmation familiale et intimiste à des prix accessibles à tous. Dès janvier 2009, l'Arlequin organisera «les jeudis de l'Arlequin», des rencontres interactives consacrées aux arts de la scène. ■

- Théâtre de l'Arlequin, 37 rue Jean-Raynal à Morsang-sur-Orge - www.theatre-arlequin.fr



Forum pour l'emploi

Mercredi 21 janvier, des milliers d'emplois seront proposés au 6^e Forum pour l'emploi du Val d'Orge à Sainte-Geneviève-des-Bois. En 2008, 18 000 emplois étaient proposés et 600 embauches ont été réalisées. Il devrait en être de même pour l'édition 2009. Sont présents, de nombreux partenaires, entreprises, chambre de commerce et d'industrie, organismes de formation, ANPE et Mission locale. Un guide des offres d'emploi sera distribué à l'entrée du Forum pour faciliter votre parcours à travers les stands de 130 exposants. Pour cette édi-

tion, l'accent est mis sur les métiers liés à l'environnement et au développement durable. Ce forum est complémentaire au forum de Fleury-Mérogis qui se consacre exclusivement à la formation et à la découverte des filières de métiers. ■

→ **FORUM POUR L'EMPLOI**
Mercredi 21 janvier 2009
de 9h à 17h30
Ligue de tennis avenue Jacques-Duclos
Sainte-Geneviève-des-Bois
Entrée gratuite
www.valdorge-developpement.fr

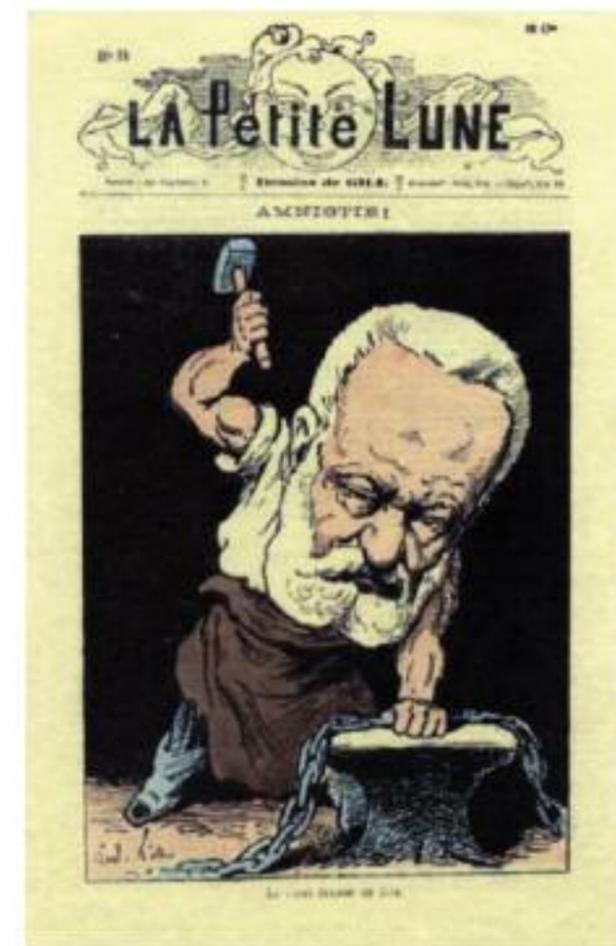
Invitation

Invitation à la réception traditionnelle des vœux du maire.

La présentation des vœux à la population, aux partenaires et amis de la municipalité se tiendra cette année le samedi 17 janvier à partir de 18 heures. Le maire Michel Humbert prononcera son discours dans la salle Marcel-Cerdan du complexe sportif Jacques-Anquetil. Il est conseillé de garer les véhicules sur le parking du stade en toute proximité de l'espace Roller et skate. À cette occasion une exposition sur Victor-Hugo vous sera proposée, d'exceptionnelles et rares caricatures d'époque. Le nouveau guide de la ville et le site Internet seront dévoilés à cette occasion, ainsi que le troisième calendrier du «Respaix». ■

→ **VŒUX DU MAIRE**

Samedi 17 janvier 2009 à partir de 18h, salle Marcel-Cerdan (complexe Anquetil). Les enfants ne sont pas admis à cette cérémonie.



Dessin d'André Gill, «Amnistie !», La Petite Lune n° 14. Le vieux briseur de fer. Une des œuvres sur Victor Hugo qui seront exposées à l'occasion de la soirée.



Bonne année 2009



Comités de quartier

Les Floriacumois ont montré l'intérêt qu'ils accordent aux comités de quartier.

De mi-novembre à mi-décembre, les comités de quartier ont réuni les Floriacumois pour évoquer avec leurs élus les petites et grandes questions qui font la vie quotidienne. Pour habituelle à Fleury-Mérogis, la démarche reste originale puisque loin de n'être qu'une seule instance d'information ou de concertation, les comités de quartier, dotés d'une enveloppe financière spécifique, sont aussi une instance de proposition, voire de décision. Pour 2009, une enveloppe de 50000 euros est dédiée. Elle servira à des réalisations diverses qui correspondent aux besoins concrets du quartier. Il a pu s'agir par exemple de la pose de ralentisseurs ou de l'aménagement de places de parking ou encore de la réfection d'aires de jeux.

Les thèmes 2008

Des questions récurrentes ont émaillé les débats. Sécurité, vitesse des véhicules en

Au VILLAGE, mardi 2 décembre

Plusieurs élus étaient présents à ce comité de quartier : Alain Bodenant, Marie-Claude Feller, Hervé Corzani, Daniel Feller et Abdelhamid Yassine.

Hervé Corzani a débuté cette réunion par un bilan des demandes faites lors du dernier comité de quartier. La vitesse des bus rue Roger Clavier : la vitesse des bus est une question récurrente malgré de nombreuses interventions du Maire auprès des transporteurs. La solution serait de transformer le village en zone « 30 » avec le rétrécissement des voies, la mise en place de chicanes, bacs à fleurs. Le mur du parc Marcille : cette opération de rénovation est proposée au budget primitif 2009 de la ville. La présence des minis

particulier au Village où les bus sont coutumiers du fait, besoin d'une offre médicale élargie, réfection de voiries, modernisation du centre commercial, préoccupations écologiques, centrées pour la plupart sur la forêt régionale de Saint-Eutrope... Toutes ces questions ont permis aux élus de préciser leur pensée sur les directions d'action qui sont les leurs, d'inciter les gens à prendre leur part de la construction de Fleury-Mérogis, de s'interroger sur l'esprit et la méthode. Ainsi, Hervé Corzani maire adjoint a proposé une réflexion commune pour encore améliorer la participation des habitants à ces moments d'échange et de construction. Le maire pour sa part a eu l'occasion d'expliquer la complexité de la situation budgétaire des communes et de réaffirmer avec force la volonté de poursuivre son action pour des services publics de qualité. Ils permettent à des pans de population de plus en plus précarisés ou en menace de l'être d'accéder à des services dont ils ne pourraient bénéficier autrement. Il a dénoncé la baisse ou le gel de la plupart des dotations d'État, du Département et de la

motos et quads : une chicane a été installée suite à la demande du dernier comité de quartier. Les habitants souhaitent en faire installer une à la sortie du bois de Saint-Eutrope. Cette question sera étudiée. Hervé Corzani rappelle que le bois est une compétence de l'Agence des espaces verts et que le pouvoir de police de la Région doit donc être appliqué. Une intervention va être faite auprès de la Région. Plus généralement, en 2009, aura lieu la révision du POS avec enquête publique, afin de permettre à l'AEV de réaliser les travaux prévus. Enfin, le tracé, rue Jean-Marillier, afin de matérialiser l'interdiction de stationner devant les sorties de garage, a été effectué par les services techniques municipaux. ■

Communauté d'agglomération, qui conduisent à des choix drastiques dans trop de communes de France. Il s'est aussi longuement exprimé sur les Joncs-Marins, expliquant que nombre de questions vont trouver leur résolution dans la construction de ce quartier. Il s'agira bien d'une approche urbanistique qui va mettre la ville au diapason de ses ambitions collectives et qui ancrera Fleury-Mérogis dans sa posture de ville qui comptera bien plus dans son environnement institutionnel permettant de la sorte une réponse aux besoins des habitants de Fleury-Mérogis.

Vous retrouverez les comptes-rendus exhaustifs des comités de quartier dans les « Feuilles de quartier », suppléments au bulletin municipal qui seront rapidement diffusés. Pour autant, les comités de quartier trouvent leur suite naturelle dans le rapport au quotidien qu'entretiennent les Floriacumois avec leurs élus. Les nombreuses manifestations qu'organise la commune sont certes des moments de détente ou de culture mais aussi d'échanges et pourquoi pas de propositions. ■

Aux AUNETTES, jeudi 4 décembre

Michel Humbert, le maire, Hervé Corzani, adjoint à la Citoyenneté et Abdelhamid Yassine, adjoint au Sport et à la Vie associative, ont animé le comité de quartier des Aunettes. Après avoir évoqué la crise économique qui secoue le monde, les Floriacumois, touchés indirectement, sont revenus à leur quotidien et à leur cité qui préoccupent nombre d'entre eux. Entre des appartements livrés insalubres, des infiltrations dans les murs, des plafonds qui se craquèlent ou des pannes de chauffage, les locataires s'impatientent. « On paye nos loyers mais le bailleur ne remplit pas son rôle », s'insurge un habitant. Hervé Corzani rappelle qu'Osica a →



Comité de quartier Aunettes.

→ la responsabilité d'entretenir son patrimoine. « C'est là où votre amicale des locataires doit se mobiliser. » Face au désarroi des locataires et à l'accumulation des plaintes, Michel Humbert désapprouve l'attitude passive du bailleur et décide de l'interpeller en direct et via la communauté d'agglomération pour le contraindre à remplir ses missions. Concernant les Roms installés derrière la cité, le maire souligne la délicatesse du problème. « On agit au cas par cas mais ce n'est pas une solution durable. Il existe des financements européens pour aider ces populations, je vais donc relancer les autorités concernées pour trouver une solution pérenne ». **PLM**

Au LAC-GREFFIÈRE-GRIBELETTE, jeudi 11 décembre

C'est en présence de plusieurs élus, dont Daniel Feller, Kheira Aouad, Ghyslaine Laruelle, Alain Bodenant et Hervé Corzani, que s'est tenu le comité de quartier animé par Michel Humbert. En préambule, le maire a évoqué la préparation du budget qui s'effectue dans un contexte de crise économique générale. Après avoir rappelé la volonté de la municipalité de maintenir la pluralité et la qualité des services offerts aux habitants, Michel Humbert a néanmoins annoncé une hausse des taux d'impositions locales

(voir pages Conseil municipal). À la question du maintien du projet des Joncs-Marins, le maire a répondu qu'il aurait bien lieu malgré la conjoncture économique. À l'éventualité d'un collègue, Michel Humbert a souligné qu'il fallait un minimum de 400 collégiens pour envisager un établissement local et que, si ce chiffre était atteint avec le nouvel apport de population, sa concrétisation pourrait être envisageable. Le maire a précisé que le projet incluait des programmes en faveur des personnes âgées. À la question de la carence en médecins sur la ville, Michel Humbert a annoncé le projet d'une maison médicale au centre Manhès sans oublier le projet d'un cabinet médical dans le nouveau quartier des Joncs-Marins. Enfin, les défaillances du bailleur Coopération et famille ont été pointées. Le maire a encouragé les habitants à se regrouper en amicale. **PLM**

Aux CHAQUEUX, mardi 16 décembre

Anne-Marie Fauve, Hervé Corzani, Frédéric Dufossé et Dominique Nouts, élus, étaient présents au comité. Réalisations depuis le précédent comité de quartier du 27 mai 2008 :
- L'enfouissement des réseaux. Les travaux se dérouleront ainsi : 2009 enfouissement des réseaux des rues Jean-

Marillier, des Petits-Champs et de la rue Montcoquet. Dépôts sauvages (allées Saint-Just et Robespierre) : un courrier de sensibilisation a été adressé aux riverains, dans l'ensemble le tracé des places de parking limite les dépôts sauvages, mais un riverain souligne la présence de déchets non pris en charge par les ordures ménagères.

- Ramassage du verre. L'intervention, suite au dernier comité de quartier, auprès du Siredom a été faite ; mais la qualité du service n'a pas changé et la ville est toujours en attente de la livraison du nouveau matériel urbain. Hervé Corzani va rencontrer le président du Siredom en présence des responsables techniques de la ville afin d'aborder ces problèmes de fonctionnement et de qualité de service rendu. Présence de molosses aux abords des écoles : il semble que ces chiens dangereux sont également présents aux alentours de la Maison de la petite enfance. Hervé Corzani se propose de rencontrer la gendarmerie et de demander le respect de la législation. Frédéric Dufossé, adjoint au maire, chargé de l'Enfance et de la Petite enfance, signale également la présence importante d'excréments de chiens sur les espaces verts situés autour de la MPE. ■



Mercredi 17 décembre 2008, s'est tenu le traditionnel **repas des retraités** et personnes âgées. C'est dans une ambiance festive et conviviale qu'ils ont partagé un repas préparé par la restauration municipale qui s'est terminé en bal. Nos anciens ont une énergie que l'on envierait !

Avant le repas, Michel Humbert, entouré d'élus s'est adressé à ses invités. Après avoir salué la mémoire de ceux qui nous ont quittés, il a souhaité la bienvenue aux nouveaux retraités et précisé l'étendue des services qui leur sont proposés. Il a aussi souligné la qualité des rapports de partenariat qu'entretient la mairie avec les associations dont l'UNRPA. Autre point important, il a annoncé que désormais tout retraité quel que soit son âge pourra s'inscrire au service retraités, hors ceux qui cumulent un emploi et leur statut.



Enfin Michel Humbert a évoqué la situation sociale : « L'année qui s'achève a été marquée par l'accentuation des difficultés de vie. Pauvreté, précarité, inégalités sociales affectent le pouvoir d'achat mais aussi la santé (...) L'augmentation réelle des retraites pour 2008 est de 1,36% alors que l'inflation atteint les 3,6%. Vous subissez aussi les augmentations des produits alimentaires, de l'énergie, des loyers. Tant que la règle d'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen ne sera pas décidée, les retraités seront perdants (...) La discussion et le vote final du budget 2009 de la Sécurité sociale a suscité un débat vif, concernant une mesure que le gouvernement voulait passer, donnant la possibilité de repousser l'âge limite de départ à la retraite à 70 ans (...) Élaborer un budget communal devient de plus en plus un exercice difficile et délicat au regard des dotations de l'État qui sont gelées voire en diminution. Fleury n'échappe pas à la règle.



Demain soir, lors du Conseil municipal, le budget sera soumis à l'approbation des élus. Notre axe premier est de maintenir les services et prestations offerts à la population. Pour les maintenir nous sommes contraints d'augmenter le taux des taxes locales. Cette décision ne peut nous satisfaire (...)
Hervé Corzani se joint à moi pour remercier les services municipaux qui s'investissent pour que cet après-midi soit une réussite, mais qui s'investissent aussi en permanence pour être à votre écoute et satisfaire au mieux vos attentes. » Le maire a ensuite présenté ses vœux de santé et de bonheur à toute l'assemblée.

Mardi 16 décembre, la traditionnelle distribution des **colis** s'est faite dans la salle des mariages. Un goûter était offert pour l'occasion à chaque personne venue retirer son cadeau de fin d'année. ✨

Les restitutions publiques des ateliers de **Lecture à voix haute**, initiés et organisés par la médiathèque, ont leur public ! Et la séance de décembre dernier a confirmé le plaisir qu'affichent les amateurs de ces rencontres de proximité. Différent à chaque fois, le concept du dernier atelier donnait la parole à des duos, en l'occurrence mère-fils, frère-sœur ou père-fils. Ainsi, après trois mois de partage et d'apprentissage, ces couples de lecteurs ont livré publiquement et honorablement le fruit de leur travail avant de laisser la place à un duo de pro, Jean-Michel Beugnet et Sophie Le Corre, qui ont ravi l'auditoire d'histoires pittoresques. Bravo à tous les acteurs de cette soirée chaleureuse, public compris. ✨ **PLM**



Pour sa deuxième édition, la **brocante aux jouets** a remporté un plein succès. Des centaines de jouets pour la plupart à l'état neuf attendaient des acquéreurs et il faut dire que c'est un bon moyen de vider les placards à la veille de les remplir ou de s'offrir des jouets convoités à un prix sans concurrence. ✨



Le 8 décembre dernier, les enfants de maternelle étaient invités salle Malraux pour un spectacle de fin d'année organisé par le service Culturel. Les deux acteurs de **Tête à 4, au fil des saisons** ont enchanté leur jeune public par la qualité de la mise en scène et du propos. Les 18 et 19 décembre c'était au tour des primaires pour un spectacle aussi ludique que didactique, **Eaudyssée**. Conte poétique et écologique, cette histoire d'eau est le voyage de Cologne, une petite fille espiègle, et du professeur Javel, un scientifique loufoque, qui, entre dictons et légendes du monde, essaient de répondre à la question « L'Eau, c'est quoi ? ». Réponse des enfants à la fin du spectacle : « C'était trop bien maîtresse ! » ✨ **PLM**

Un énorme bravo aux équipes de la halte-garderie, de la crèche familiale et de la crèche collective qui se sont associées pour concocter un délicieux spectacle de fin d'année. Destiné à leurs publics respectifs, le spectacle a par conséquent été joué trois soirs de suite salle Malraux, pour le plus grand plaisir des petits et des grands émerveillés de voir leur assistante maternelle en funambule, en clown ou en danseuse de claquettes ! En effet, forts de leur formation suivie avec une compagnie artistique, dans le cadre du projet « les premiers pas », les personnels des trois structures de la **Maison de la petite enfance** se sont inspirés de ces séances d'apprentissage pour imaginer une succession de charmantes saynètes, drôles de surcroît, puisant dans l'univers du cirque et de la comédie musicale. Et toutes ces facéties, superbement mises en lumière, se sont offertes le luxe de somptueux décors et costumes faits maison ! Un pur moment de bonheur orchestré par la fée du Cma, Stéphanie Ballet, qui a l'art de rendre professionnel l'art amateur. ✨ **PLM**





Sous les lumières de la ville et autour d'un sapin de six mètres de hauteur, a eu lieu un goûter offert à tous les Floriacumois vendredi 12 décembre dernier au centre commercial. Destinée à redynamiser le cœur de ville, cette manifestation chaleureuse autour d'un vin chaud, de viennoiseries, de confiseries et d'autres douceurs a rassemblé beaucoup d'habitants ravis de partager ce moment privilégié malgré le froid hivernal. Entouré de nombreux élus, Michel Humbert a rappelé l'importance des lieux publics qui appartiennent à tous et des commerces de proximité qui sont des acteurs essentiels de la vie sociale. « (...) L'initiative de ce soir participe d'une volonté commune et des efforts conjugués des commerçants locaux, avec le soutien de la municipalité, de donner vie et dynamisme à cet espace dédié aux commerces mais aussi aux services publics de proximité. C'est aussi un lieu où la population de tous les quartiers se croise et s'y rencontre et qu'il faut se réapproprier (...) Je remercie les commerçants qui se sont investis dans la préparation et la tenue de cette initiative (...) Je peux assurer l'ensemble des commerçants de Fleury que nous serons à leurs côtés s'ils en ont la volonté pour les aider et impulser et favoriser les partenariats nécessaires notamment avec la Chambre de commerce de l'Essonne. (...) Je remercie également mon adjointe Laurence Lespinard ainsi que les services municipaux qui se sont mobilisés pour que cette animation se déroule dans les meilleures conditions. »
* PLM



Début décembre, le Maire Michel Humbert a remis les médailles du travail vermeil et or qui honorent 35 ans de travail à M. Belgacem Yassine qui a exercé comme chauffeur pour cinq employeurs. Le maire lui a souhaité une bonne retraite puisque M. Yassine a fait valoir ses droits le 1^{er} août dernier. *



Organisé par la Politique de la ville, l'association Réagir, la Réussite éducative et le service Citoyenneté, le goûter de Noël a remporté un franc succès. Plus d'une centaine d'enfants ont ainsi bénéficié d'un spectacle et de jeux qui les ont enchantés tout au long de l'après-midi le mercredi 17 décembre dernier. Émotion, joie, surprises tout était réuni pour donner l'envie de réitérer l'opération l'année prochaine. *

Les auditions pour le Centre musical et artistique sont toujours un grand moment pour les élèves artistes qui se produisent parfois pour la première fois en public ! *



Sept cents personnes ont participé au Téléthon durant le week-end des 5 et 6 décembre. Dix associations ont contribué à sa réussite avec l'aide et le soutien des services municipaux partenaires. Le record de dons pour Fleury a été battu avec 3411 euros. Bravo à tous les participants. *



Exceptionnel concert qui a replongé les spectateurs dans des ambiances Renaissance extrêmement dépaysantes. *



Chanson, jazz, hip-hop, musique orientale, c'était le cocktail détonnant proposé le 6 décembre par le service culturel. Ce concert s'inscrivait dans la démarche des Arts urbains en Essonne et les spectateurs ont apprécié de découvrir un ensemble qui tourne dans toute la France et qui poursuit une ascension régulière. *

Un nouveau site Internet



La ville disposait depuis plusieurs années d'un site Internet. Comme toute chose, il avait besoin d'évoluer et les élus ont souhaité que le site change pour plus de dynamisme et de réactivité. C'est donc un tout nouvel outil qui sera disponible dès la troisième semaine de janvier. Les axes de travail ont été de simplifier les manœuvres avec pour priorité d'arriver à l'information recherchée en trois clics maximum. Car c'est un fait observé, les internautes ne sont pas patients et veulent arriver à leurs fins le plus rapidement possible. La page d'accueil a donc été simplifiée. Elle est divisée en seulement deux colonnes, qui permettent des informations brèves pour l'une et des événements pour l'autre.

Les menus sont clairement exprimés sur la barre supérieure. Une zone de recherche rapide permet un accès direct aux informations principales et évidemment, une loupe destinée aux malvoyants autorise une lecture malgré son handicap. Ce nouveau site participe de la volonté du maire Michel Humbert et des élus de donner aux Floriacumois les moyens d'être informés. Le site par sa facilité d'accès est un moyen rapide de diffusion de l'information. Il est complémentaire des autres outils dont dispose la commune et un élément fort, car sans information, il n'y a pas de citoyen libre. ■

Attention Patatouille

Un spectacle et une exposition sur les accidents domestiques créés en concertation avec les sapeurs-pompiers de Paris.

Bien connaître les situations dangereuses de la maison pour mieux maîtriser les risques, tel est le postulat de ce projet initié par le service Réussite éducative et conduit en partenariat avec le centre de loisirs de la ville. Couplé avec une exposition mettant en scène les dangers domestiques et les réflexes nécessaires, *Attention Patatouille* est une comédie interactive mettant en scène un chat



(Patatouille) confié à une voisine. En résumé, Bouille, une mamie bougonne, vit dans un capharnaüm où elle passe son temps à jouer aux cartes en solitaire. Sa petite voisine lui confie Patatouille pendant ses vacances. L'exploration de ce nouveau territoire (cuisine, salle de bains, placards...) par l'animal va le conduire de catastrophe en catastrophe! Charge au public, les enfants, d'anticiper ses déboires et de l'aider à s'en «dépattouiller»!

Créée en concertation avec les sapeurs-pompiers de Paris, cette comédie interactive incite l'enfant à réfléchir et à déduire par lui-même le danger. Un bon exercice de style à découvrir en famille!

PLM

→ ATTENTION PATATOUILLE

Mercredi 21 janvier à 15h salle Wiener
Tout public à partir de 3 ans
Entrée libre - Tél.: 01 69 51 78 61

Collégien et citoyen

Dans le cadre de la journée de formation des délégués de classe, la mairie a accueilli 27 élèves de 6^e et de 5^e du collège Paul-Éluard. Tous récemment élus, ils ont bénéficié d'une journée spécifique en relation avec leur mission au sein de leur classe. «Nous avons le choix du type de formation à la citoyenneté, précise Aline Ménier, la conseillère principale d'éducation. Pour la première fois, j'ai choisi de faire découvrir aux élèves les coulisses d'une mairie, lieu symbolique par excellence.» Reçus par la responsable du Secrétariat

général, les jeunes ont ainsi découvert la salle du Conseil municipal et son mode de fonctionnement avant d'apercevoir les registres dans lesquels toutes les déci-



sions sont consignées. Après une visite générale des locaux, ils ont eu un entretien avec le service Urbanisme. Bien accueillis par les services et l' élu aux Services publics, Hervé Corzani, les élèves ont apprécié cette journée qui, outre les avoir instruits, participe à la prise de conscience de l'importance de leur rôle de chef de classe. Au fait, pourquoi avoir choisi la mairie de Fleury? «Parce que nous avons une partie des élèves du collège qui vient de cette ville et que c'est une bonne manière d'intégrer cette dimension territoriale.» PLM

Magicien de papier

Une représentation de théâtre magique pour les tout-petits!

Dans le cadre de l'opération «les premiers pas», destinée au jeune et au très jeune public, les enfants fréquentant les structures d'accueil telles que la Maison de la petite enfance et le Centre de loisirs, rencontreront Paul Maz, le magicien de papier, au cours de la semaine qui précédera la représentation publique. Sensibilisés à des jeux autour de la magie, ils en apprê-



→ LE MAGICIEN DE PAPIER

Samedi 31 janvier à 10 heures
Salle André-Malraux
Tout public à partir de 4 ans
Tarif: 3 euros (gratuit pour les moins de 3 ans)
Réservation: 01 69 46 72 09

cieront que plus le spectacle original que propose la Compagnie du souffle magique.

Père Quéno

Raconteur d'histoire, musicien, «presque digitateur», le Père Quéno (perché no?) récupère les vieux journaux pour les

recycler. Il vit dans un monde de papier, fragile, mais les enfants lui prêtent les pouvoirs d'un magicien. Et ça marche! Mêlant le conte, le théâtre d'objets et la musique à la magie, Paul Maz fait pénétrer enfants et parents dans son univers magico-poétique. PLM

Echange de chœurs

L'ensemble vocal du Cma, animé par Stéphanie Ballet, propose une rencontre musicale avec une chorale de femmes de Caen dans le cadre d'un échange d'ateliers qui a eu lieu au printemps dernier. Parti à la rencontre de ces femmes, de leurs modes d'expression basés sur le corps et des textes choisis par elles-mêmes et lus à voix haute, l'ensemble vocal floriacumois reçoit à son tour «la Tribu», ce groupe de chanteuses caennaises. Ainsi, comme l'an passé à Caen, après un temps d'échange de compétences, les deux chœurs s'uniront pour



proposer au public une restitution qui s'annonce riche en don et en partage.

Patricia Lacan Martin

→ CONCERT VOCAL

Dimanche 25 janvier à 11 heures
Médiathèque - Entrée libre
Réservation: 01 60 16 30 60



Un trophée pour "la Feuille"

Le service Communication a le plaisir de vous informer que "la Feuille" vient d'être honorée de la deuxième place aux Trophées de la communication 2008.

À l'occasion de la septième édition des Trophées de la communication, événement qui couronne les meilleurs organismes publics et privés dans le domaine de la communication, la rédaction a l'honneur d'informer ses lecteurs que *la Feuille* a remporté la deuxième place dans la catégorie Meilleur magazine d'information municipale de France des villes de moins de 10 000 habitants. Concours national destiné à récompenser les meilleurs outils de communication ou les meilleures actions de communication de l'année, les Trophées de la communication sont décernés à

des lauréats divers et prestigieux, tels l'Assemblée nationale, la Fédération française de tennis, l'Université de Nantes, le Conseil régional du Poitou-Charentes, le Conseil général des Vosges, l'entreprise Sephora... et bien sûr des villes. Il convient d'ailleurs de préciser que si la ville de Fleury-Mérogis a obtenu la deuxième place, juste derrière la ville de Paimpol en Bretagne, elle est première en Île-de-France parmi les villes de moins de 10 000 habitants. Véritable reconnaissance pour l'équipe du magazine municipal, cette réussite collective est le reflet d'une volonté politique de qualité dans tous les services publics offerts à la population. ■



La mairie

12, rue Roger-Clavier
BP 107
91706 Fleury-Mérogis
Cedex
Tél.: 01 69 46 72 00
Courriel: mairie@mairie-fleury-merogis.fr
Site internet: www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'accueil:
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.
Samedi: de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.

Le site internet

www.mairie-fleury-merogis.fr
Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge.
Tél.: 01 69 46 81 50
Fax: 01 69 46 81 57
Courriel: mjd@agglo-valdorge.fr
www.agglo-valdorge.fr
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire du Val d'Orge aura lieu mercredi 28 janvier 2009 à 20h30 au Trianon à Villemoisson-sur-Orge.

Les agents de liaison

Les agents de liaison seront présents dans les quartiers sous forme de rotations, de 18h30 à 20h:

- **Chaqueux**, mardi 13 janvier salle Brassens;
- **Village**, jeudi 15 janvier salle Gavroche;
- **Résidences**, mardi 20 janvier salle Brassens;
- **Aunettes**, jeudi 29 janvier salle Wiener;
- **Greffière**, jeudi 5 février salle Wiener.

C'est l'occasion de formuler vos interrogations, suggestions sur la vie de votre quartier.

N'hésitez pas à les contacter, ils sont joignables:

- par téléphone en mairie: 01-69-46-72-29
- par mail: solene.k@mairie-fleury-merogis.fr

Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble. Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur Citoyenneté au 01 69 46 72 23.

Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-Pij au centre commercial.

Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie: mairie@mairie-fleury-merogis.fr

Le Point information jeunesse



Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le Pij est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Accueil: au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Tél.: 01 69 72 19 66 - Fax: 01 69 72 19 65
Courriel: pij@mairie-fleury-merogis.fr

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu lundi 26 janvier 2009 à 20h30 en mairie.

La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux
91700 Fleury-Mérogis
Tél.: 01 60 16 30 60
Courriel: mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'ouverture:
Mardi: de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.
Mercredi: de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Vendredi: de 15h à 19h.
Samedi: de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Le service Jeunesse

Rue André-Malraux, salle Louis-Daquin, tél.: 01 60 16 02 99 ou 01 69 72 19 70 (au centre commercial).
Accueil:

- En période de vacances scolaires, du lundi au samedi de 14h à 19h, les mardi et vendredi de 10h à 12h.
- Hors vacances scolaires, les mardi et vendredi de 14h à 17h30, les mercredi et samedi de 14h à 19h.



Les permanences des élus

Les élus reçoivent sur rendez-vous.

• Le maire, Michel Humbert, le jeudi de 17h45 à 19h30.

Tél. : 01 69 46 72 23

• Les adjoint(e)s

Tél. : 01 69 46 72 44

> Brigitte Manilève, adjointe chargée des Travaux.

> David Derrouet, adjoint chargé de la Culture.

> Martine Guyot, adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat.

> Laurence Lespinard, adjointe chargée du Développement durable, de l'Action économique, de l'Emploi et du Commerce local.

> Frédéric Dufossé, adjoint chargé de l'Enfance et de la Petite enfance.

> Hervé Corzani, adjoint chargé de la

Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics.

> Nathalie Batard, adjointe chargée du Scolaire et de la Réussite éducative.

> Abdelhamid Yassine, adjoint chargé du Sport et de la Vie associative.

La délégation de Marjolaine Rauze, conseillère générale, reçoit en mairie de Fleury sur rendez-vous.
Tél. : 01 69 25 39 21

Julien Dray, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri.
Tél. : 01 69 25 08 04.

Courriel : julien_dray@hotmail.com

Exprimez-vous 
Le forum citoyen est une façon rapide et efficace de vous adresser à vos élus.
www.mairie-fleury-merogis.fr



> Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagerez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants.

Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

Coupon à retourner au :

• Service Citoyenneté, hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex

Tél. : 01 69 46 72 23 ou 01 69 46 72 29

• Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.

M^{me}, M^{lle}, M.

Adresse

Téléphone

Arrivée le

Nombre de personnes (enfants, adultes)

Le carnet



Ils sont nés

• ZAGHDOUDI Tayssir

né le 28/11/2008

• ROETHEL Florent Pierre Mari

né le 29/11/2008

• BONCOEUR Yoann Kenny

né le 2/12/2008

• TANDIA Henda

née le 3/12/2008

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.



Guide santé

Protection infantile

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance.

Tél. : 01 69 46 67 06.

Ouvert les : lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30 ; mercredi de 13h30 à 16h30.

Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous.

Consultation psychologue sur rendez-vous.

Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT :

4, rue Salvador-Allende

Tél. : 01 60 15 82 83

Sylvie BERNARD :

3, rue Pablo-Picasso

Tél. : 01 69 04 11 59

Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)

Urgence de nuit :

de 20h à 8h.

Urgence de week-end :

du samedi 18h au

lundi 8h.

Urgence de jour férié :

téléphoner au médecin de garde.

Tél. : 01 69 25 83 58

SOS médecins 91

24h sur 24.

Tél. : 08 26 88 91 91

SOS Amitié...

à l'écoute des personnes en situation de mal-être.

Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)

Urgences médicales

24h sur 24.

Composer le 15

Allo Enfance maltraitée

24h sur 24. Numéro vert national : 119 (appel gratuit).

Infirmières libérales

Soins à domicile ou au cabinet.

Janick BROSSIER :

24, avenue du Muguet à

Morsang-sur-Orge.

Tél. : 06 67 23 78 74

Sylviane RAZAFIMAHALEO :

10, allée Cavalière à

Sainte-Geneviève-des-Bois.

Tél. : 01 60 16 61 85 ou

06 08 16 32 78

Malika MOUMEN :

29, rue Nungesser à

Sainte-Geneviève-des-Bois.

Tél. : 01 69 51 13 65 ou

06 64 83 86 21

Dentistes

10, rue de l'Orge

KORBER : 01 60 16 64 17

SONIGO : 01 60 16 56 86

Pharmacies

ROBERT Arlette :

5, place du 8-Mai-1945

Tél. : 01 60 15 80 83

PERRIN : 2, Route-Nationale

Tél. : 01 69 24 39 90

Centre médico psycho-pédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide pour les parents qui s'interrogent sur les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants âgés de 0 à 20 ans.

Adresse : 6, rue du CNR.

Ouverture : lundi de 16h à 19h,

mercredi de 13h30 à 17h30,

jeudi de 15h à 18h30.

Tél. : 01 60 16 02 69

Kinésithérapeute

Spécialisé en kiné respiratoire

Gérard SEIGNEUR

15, rue Roger-Martin-du-Gard

à Sainte-Geneviève-des-Bois

Tél. : 01 60 15 36 31 ou

06 10 80 15 82

Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation professionnelle

8, rue Roger-Clavier

Tél. : 01 69 25 66 00

Maison de retraite médicalisée Marcel-Paul

8, rue Roger-Clavier

Tél. : 01 69 25 65 38

80 lits dont 75 en cure médicale.

Accueille les personnes âgées valides ou invalides, nécessitant des soins permanents.

Centre hospitalier Manhès

8 rue Roger-Clavier,

91712 Fleury-Mérogis Cedex

Tél. : 01 69 25 64 00

Tiers-payant

Conventions mutuelles

Consultations externes :

- Laboratoire d'analyses.

RDV : 01 69 25 64 91

- Radiologie, échographie,

doppler veineux, mammographie.

RDV : 01 69 25 67 49

- Néphrologie, hypertension artérielle.

RDV : 01 69 25 64 96

- Maladies métaboliques,

nutrition, endocrinologie, diabète,

cardiologie, échocardiographie,

holter cardiaque et tensionnel,

psychiatrie, sevrage tabagique.

RDV : 01 69 25 64 64

Hospitalisation :

- Soins de suite (37 lits)

Tél. : 01 69 25 67 07

- Médecine (2 lits)

Tél. : 01 69 25 67 07

- Psychiatrie (30 lits)

Tél. : 01 69 25 67 52

Hémodialyse (14 postes) :

Tél. : 01 69 25 64 96

Autodialyse (12 postes) :

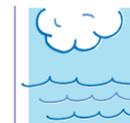
Tél. : 01 69 25 65 27



Taxis

• M. Thiourt :
06 08 81 60 60
ou 01 69 04 56 57

• M. Péreira :
06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36



Qualité de l'air

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne.

À Fleury-Mérogis : indice 3 au 22/12/2008.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).

Indices :
1-2, très bon.
3-4, bon.
5, moyen.
6-7, médiocre.
8-9, mauvais.
10, très mauvais.



Caisse d'allocations familiales

Trois permanences administratives :

- Grigny Grande-Borne, 16 place aux Herbes, chaque mardi, à l'exception du 1^{er} mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Grigny 2, centre municipal Pablo-Picasso (face au 7 avenue des Sablons), le jeudi de 13h50 à 16h ;
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

Assistantes sociales

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.



Calendrier des collectes

> LES ENCOMBRANTS

Le calendrier des collectes sera diffusé courant janvier par la communauté d'agglomération du Val d'Orge.

> LA DÉCHÈTERIE MOBILE.

Le samedi 24 janvier, rue de l'Écoute-s'il-Pleut.

PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 69 04 41 03

Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Apôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

Contrôleur des impôts

Le contrôleur des impôts se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions, en mairie, le jeudi 5 février de 9h à 11h. Pas de permanence en janvier.

Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite sur rendez-vous, trois jeudis par mois de 9h30 à 11h30, et à la Maison de justice et du droit de Villemoisson-sur-Orge le 4^e jeudi du mois. Tél. : 01 69 36 36 37

Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45. Prochaine consultation : vendredi 30 janvier (M^e Portail).

Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

La Mission locale est installée dans les locaux du Point information jeunesse au centre commercial de La Poste. Renseignements et prise de rendez-vous au 01 69 72 19 64.

Horaires d'ouverture du cimetière

- Période estivale : du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 19h.
- Période hivernale : du 1^{er} octobre au 31 mars de 9h à 17h30.

Les encombrants, emballages, ordures ménagères et déchets verts doivent être sortis la veille au soir.

Vous pouvez également porter vos déchets à l'espace écologique de Sainte-Geneviève-des-Bois, rue Paul-Langevin (près de la caserne des pompiers).

Les cartes d'accès à la déchetterie sont désormais retirables aux services techniques du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 20 07.

Pour tout renseignement, un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991

Assurance maladie

L'adresse unique c'est plus pratique

Pour tous vos envois à l'Assurance maladie, désormais une seule adresse : CPAM, 91040 Évry Cedex. ✱

Violence

Jeunes Violence Écoute

Afin de pallier aux problèmes de violence que peuvent rencontrer les jeunes, une équipe de professionnels est tous les jours à leur écoute de 8h à 23h. Les appels sont anonymes et concernent tous les problèmes de violence.



0 800 20 22 23 appel gratuit depuis un poste fixe ou 01 44 93 30 75 prix d'une communication ordinaire depuis un téléphone portable.

www.jeunesviolence.ecoute.fr ✱

Réussite éducative

Pause parents

Le service Réussite éducative propose à tous les parents qui se posent des questions



au sujet de leurs enfants de venir échanger librement, dans un climat de bienveillance, tous les quinze jours salle Wiener, les mardis de 14h à 16h.

Prochaines dates : 20 janvier et 3 février.

Pour plus d'informations : 01 69 51 78 61. ✱

Adolescence

Familles d'accueil

Le service de placement du ministère de la Justice (93) recherche des familles d'accueil pour adolescent(e)s.

Indemnité : 27,42 euros par jour.

Écrire ou téléphoner :

EPE, 46 rue Saint-Denis, 93100 Montreuil-sous-Bois.

Tél. : 01 55 86 11 45. ✱

Enfance Scolaire

Quotient familial

À partir du lundi 5 janvier 2009, si vous résidez à Fleury-Mérogis, vous pourrez renouveler le calcul de votre quotient familial. Vous devrez vous présenter au service Régies Enfance Scolaire muni des pièces justificatives suivantes :

- bulletin de salaire de décembre 2008 ou dernier bulletin de salaire de chaque employeur de l'année 2008, sur lequel figure le cumul imposable de l'année 2008 (des deux parents, ou personnes vivant ensemble),

- relevé des Assedic en cas de chômage,

- avis d'imposition 2007,

- dernier relevé des allocations familiales ou relevé de compte faisant apparaître le versement, ainsi que votre matricule Caf,

- une quittance de loyer, si vous êtes locataire,

- livret de famille, en cas de modification de la situation familiale,

- un justificatif de scolarité, pour les enfants de plus de 18 ans.

Attention, le calcul du quotient n'est pas obligatoire, mais si celui-ci n'a pas été fait avant le 30 janvier, vos factures seront calculées au tarif maximum. ✱



Seniors

Avis d'AG

Le club des retraités Danielle-Casanova UNRPA tiendra son assemblée générale le jeudi 15 janvier 2009 à 14h30 salle Wiener.

Ci-contre : souvenir du voyage de septembre en Auvergne. ✱



**samedi 17
janvier 2009**

Vœux du maire à 18h
au complexe Jacques-
Anquetil.

Lire page 9

mercredi 21

Attention Patatouille,
spectacle de prévention
des risques domestiques,
15h salle Wiener.

Lire p. 16

jeudi 22

Forum des métiers et de la
formation, complexe
Jacques-Anquetil.

Lire p. 6

dimanche 25

Concert vocal, 11h à la
médiathèque.

Lire p. 17

lundi 26

Conseil municipal à 20h30
en mairie.

samedi 31

Le magicien de papier,
théâtre pour tout-petits,
10h salle Malraux.

Lire p. 17

SOS enfants disparus

Créé à l'initiative de la Fondation pour l'enfance, le dispositif SOS enfants disparus a été mis en place pour aider les parents en grand désarroi dans ces situations dramatiques.

En composant le 0 810 012 014 la famille est mise en relation avec un écoutant expert qui évalue la demande et donne les premiers conseils d'urgence. La famille bénéficie d'un interlocuteur unique dont le rôle d'intermédiaire entre les acteurs concernés permet d'optimiser les chances de retrouver l'enfant au plus vite.

POST-SCRIPTUM

Cpam Essonne

Vous souhaitez trouver l'adresse du professionnel de santé de votre choix ? Avoir une idée des tarifs* qu'il pratique ? Savoir s'il accepte la carte Vitale ?

L'Assurance maladie propose un service d'annuaire et de tarifs en ligne concernant les professionnels de santé libéraux.

Désormais accessible sur ameli.fr et toujours au 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe), ce service vous permet un accès simplifié et direct pour répondre aux questions que vous vous posez sur les professionnels de santé, sans vous déplacer.

* Coordonnées de tous les professionnels de santé libéraux. Tarifs de consultations médicales pratiqués sur les trois derniers mois et mis à jour chaque mois. Tarifs de certains actes dentaires sur les six derniers mois et mis à jour chaque trimestre. Mises à jour effectuées par l'assurance maladie.

La grippe c'est mieux quand on l'évite

Chaque année, la grippe fait son apparition à l'automne et touche plusieurs millions de personnes. Le meilleur moyen de lutter contre ce virus, c'est la vaccination.

L'Assurance maladie se mobilise et renforce son action auprès des personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que celles atteintes de certaines maladies chroniques en proposant une prise en charge intégrale de leur vaccin contre la grippe. Le virus change tous les ans, c'est pourquoi la vaccination doit être renouvelée.

Depuis le 10 octobre 2008, le vaccin est disponible en pharmacie. Alors n'attendez plus et faites vous vacciner immédiatement, car plus tôt vous y penserez, plus vite vous serez à l'abri ! Votre médecin traitant est votre interlocuteur privilégié. Il jugera des bénéfices de la vaccination antigrippale et vous conseillera, en fonction de votre état de santé. N'hésitez pas à lui en parler.

Pour les assurés vaccinés l'hiver dernier, une nouveauté cette année : sur présentation de leur invitation, ils peuvent se faire délivrer directement leur vaccin par leur pharmacien et se faire vacciner par une infirmière, sans prescription médicale.

Retrouvez toutes les infos pratiques sur le site Internet : www.ameli.fr ou interrogez votre caisse d'Assurance maladie au 3646.



Magazine municipal d'information
12, rue Roger-Clavier
BP 107 - 91706
Fleury-Mérogis
Cedex
Site : www.mairie-fleury-merogis.fr

Directeur de la publication
Michel Humbert
Directeur de la communication
Michel Carreno
Rédaction
Michel Carreno,
Patricia Lacan
Martin
Photos
Michel Carreno,
Patricia Lacan
Martin,
Sophie Rouxel,
services municipaux,
DR
Maquette
Sophie Rouxel
Secrétariat, rédaction
Lydia Nandjaye
Conception graphique
Caroline Pauchant,
Atelier Michel Bouvet
Impression
LVRI
Distribution
Espace Impression

Couverture
Carte de vœux de la municipalité